

RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01193

Numéro SIREN : 851 596 163

Nom ou dénomination : 2LKJ

Ce dépôt a été enregistré le 06/09/2023 sous le numéro de dépôt 6806

Désignation de l'entreprise SARL 2LKJ Néant *

 Adresse de l'entreprise 8 Route du Tronquay 14400 CUSSY

 Numéro SIRET * 8 5 1 5 9 6 1 6 3 0 0 0 2 8

 Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 0 0 9 2 0 2 2</u>	<u>3 0 0 9 2 0 2 1</u>
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	010	012		
	Fonds commercial *				
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030		
	Immobilisations financières * (1)	040	042	757 966	757 966
	Total I (5)	044	048	757 966	757 966
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	STOCKS	060	062		
	Marchandises *				
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)	068	070	24 442	10 003
	Clients et comptes rattachés *				
	Autres * (3)	072	074	322	381
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	108 785	140 968
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	133 548	151 352
	Total général (I+II)	110	112	891 514	909 318

		PASSIF		Exercice N NET	Exercice N-1 NET	
				1	2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		357 100	357 100	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126		34 710	2 500	
	Réserves réglementées *	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <u>131</u>)	132		42 467	17 414	
	Report à nouveau	134				
	Résultat de l'exercice	136		68 217	87 263	
	Provisions réglementées	140		32 252	21 511	
		Total I	142		534 747	485 789
		Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		338 239	404 821	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 930	1 860	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : <u>169</u> 983)	172		16 599	16 848	
	Produits constatés d'avance	174				
		Total III	176		356 768	423 529
	Total général (I + II + III)	180		891 514	909 318	

RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	270 699
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		Néant		
		13 0 0 9 2 0 2 2		13 0 0 9 2 0 2 1		2		
A - RÉSULTAT COMPTABLE								
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210				
	Production vendue	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214			
		biens	217		218		76 052 67 021	
	services *							
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222				
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226				
Autres produits			230		5 9 886			
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		76 057 76 907		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234				
	Variation de stock (marchandises) *			236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240				
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242		3 283 2 972		
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243 475)		244		4 104 2 276		
	Rémunérations du personnel *			250		51 097 49 027		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252		34 555 20 176		
	Dotations aux amortissements *			254				
	Dotations aux provisions			256				
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262		1 1	
dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
Total des charges d'exploitation (II)				264		93 040 74 451		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(16 982) 2 456		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		100 000 100 000		
	Produits exceptionnels (IV)			290				
	Charges financières (V)			294		4 060 4 452		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300		10 741 10 741	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348					
Impôts sur les bénéfices *			(VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310		68 217 87 263		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		68 217 314		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324				
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*		248		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)		249		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprise nouvelles (44. sexies)	986		Zone franche urbaine (44 octies A)		987		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies A)	981		Jeune entreprise innovante (44. sexies A)		989		
	Divers dont ZFANG (44. quaterdecies)	345		Investissements outre-mer		344		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zones de développement prioritaire (44 septedecies)		993	
	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)		138		Zones de revitalisation de la défense (44. redécies)		127	
Zones de revitalisation rurales (44 quinquies)				Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		
Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)		992		Créance due au report en arrière du déficit		346		
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G				Zone de développement prioritaire (44 septedecies)		993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352		354 26 783		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)			356				
	Déficits antérieurs reportables : *2.4.....3.2.....	dont imputés sur le résultat :		360				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		372 26 783		

Désignation de l'entreprise : SARL 2LKJ

Néant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480	757 966	482		484		486	757 966		757 966
TOTAL		490	757 966	492		494		496	757 966		757 966

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
TOTAL		570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
	6	7	8	9	10						
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme					
						19% ⑥	15% ou 12.8% ⑦	0% ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589	583	594	595
Plus-values taxables à 19% (1)			579		Régularisations	590	583	594	595		
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SARL 2LKJ

Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	21 511	602	10 741	604		606	32 252
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	21 511	682	10 741	684		686	32 252

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	24 323	Déficits imputés	983	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis		Déficits reportables	984	24 323
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter		Déficits de l'exercice	860	26 783
				Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870	51 106

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	925
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	925
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	9 902
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	9 902
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	13 404
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	588
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

5

Désignation de l'entreprise : SARL 2LKJ	Néant	<input checked="" type="checkbox"/>
Exercice ouvert le : 01/10/2021	et clos le : 30/09/2022	Durée en nombre de mois
		1 2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Retrètements sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
-----------------------------	-------------------------------	-----

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
--	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022		Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		026	
Période de référence	024	160	
Date de cessation		186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE**- REGLES ET METHODES COMPTABLES -**

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	757 951		
Autres titres immobilisés	15		
TOTAL	757 966		
TOTAL GENERAL	757 966		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			757 951	757 951
Autres titres immobilisés			15	15
TOTAL			757 966	757 966
TOTAL GENERAL			757 966	757 966

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Provisions réglementées	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires	21 511	10 741			32 252
TOTAL	21 511	10 741			32 252
TOTAL GENERAL	21 511	10 741			32 252
Dont dotations et reprises exceptionnelles		10 741			

ANNEXE

Exercice du 01/10/2021 au 30/09/2022

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	24 442	24 442	
Taxe sur la valeur ajoutée	322	322	
TOTAL	24 763	24 763	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	337 484	66 785	270 699	
Emprunts et dettes financières divers	755	755		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 930	1 930		
Personnel et comptes rattachés	1 556	1 556		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 784	4 784		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 079	5 079		
Autres impôts taxes et assimilés	2 293	2 293		
Groupe et associés	2 887	2 887		
TOTAL	356 768	86 069	270 699	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	66 433			

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	14 439
Total	14 439

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	755
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 930
Dettes fiscales et sociales	4 605
Total	7 289

Charges et produits constatés d'avance

2LKJ
Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 357.100 euros
Siège Social : CUSSY (14)
8 Route du tronquay Hameau La Madeleine
RCS Caen 851.596.163

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 6 JANVIER 2023

*** Proposition d'affectation du résultat :**

DEUXIEME RESOLUTION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture des rapports présentés à l'Assemblée, sur la proposition de la gérance décide d'affecter le résultat de l'exercice, soit un bénéfice de 68.217,23 €, de la manière suivante :

- Distribution d'un dividende global de 30.000 euros, soit un dividende arrondi de 8,40 euros par part sociale éligible en totalité à l'abattement de 40%, tel que prévu au 2 du 3° de l'article 158 du CGI et ouvrant droit à cet abattement en totalité pour être servi à des personnes physiques. L'option au titre de cet abattement est à exercer chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus par chaque associé, pour la totalité des revenus du patrimoine.

La mise en paiement interviendra dans les délais légaux.

La Société restera redevable des prélèvements sociaux et de l'impôt sur le revenu afférents à cette distribution, le cas échéant.

- Virement du solde du résultat au poste « autres réserves » y compris les centimes additionnels.

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous indiquons qu'il a été procédé aux distributions de dividende suivantes depuis la Constitution de la Société :

EXERCICE	DIVIDENDE	DIVIDENDE OUVRANT DROIT A L'ABATTEMENT	DIVIDENDE N'OUVRANT PAS DROIT A L'ABATTEMENT
30/09/2021	30.000 €	30.000 €	Néant
30/09/2020	30.000 €	30.000 €	Néant

Vote de l'Assemblée :

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

